

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique du gouvernement en faveur des entreprises et de l'emploi, à Trie-Château le 3 avril 2015.

Monsieur le Président, merci pour votre accueil, pour votre invitation. Je salue Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs les parlementaires, le nouveau Président du conseil général, l'ancien, marquant là ce qu'est la République. Je salue également le maire de la commune qui nous accueille ici sur ce site industriel qui représente à la fois une tradition, chacun l'aura constaté, cette tradition de la forge, et aussi un avenir. Un avenir industriel sur les marchés ouverts de la mondialisation.

J'étais la semaine dernière à Trémery en Lorraine, c'était une usine PEUGEOT et c'était pour l'ouverture d'une nouvelle ligne de production de moteurs. L'entreprise PEUGEOT qui était en situation difficile, il y a quelques mois s'est redressée et aujourd'hui investit, crée une nouvelle ligne de production, et permet à des salariés, notamment en Lorraine de retrouver espoir. Aujourd'hui ce n'est pas la même taille, c'est une entreprise de taille intermédiaire, c'est une forge et c'est là aussi le signal de l'investissement. Mon message est le même, la France a un avenir dans l'industrie, cet avenir suppose qu'il y ait des investissements et voilà pourquoi il faut encourager l'acte même d'investir. Que ce soit dans une machine et on a vu ici qu'il y en a d'impressionnantes, ou que ce soit dans ce que vous appelez l'immatériel, ce qui ne se voit pas forcément, et ne se visite pas, c'est-à-dire la recherche, l'innovation, la commercialisation, mais aussi la gestion des stocks, la logistique, le transport, bref tout ce qui va faire l'activité d'une entreprise.

Monsieur DUMONT, je vous remercie pour l'accueil que vous me réservez et pour le spectacle parce que c'est un spectacle que vous avez montré et je veux féliciter les ouvriers, les ouvrières, il y en a deux, qui mettent en uvre ces machines avec ce que ça suppose de courage, d'énergie, de labeur mais aussi de qualification. Et vous le savez bien le premier investissement, il est dans l'humain, dans la qualité, dans le savoir-faire, dans l'expérience, dans la compétence de vos salariés, de vos travailleurs.

Alors pourquoi je suis venu ici à Forges de Trie-Château ? Parce que c'est un exemple de redressement et de vitalité. Vous l'avez rappelé votre entreprise, il y a quelques années, enfin celle qui est ici était menacée, elle était menacée de disparaître alors qu'elle avait été créée en 1968 par un forgeron, Pierre SCHMITTER qui était un homme de métier. Certains l'ont sans doute connu, il avait fait de son entreprise un des premiers acteurs français de ce qu'on appelle l'estampage. L'estampage, c'est le forage à chaud et qui sert notamment pour les pièces que l'on a vu fabriquer pour l'aéronautique, pour l'automobile, pour le ferroviaire.

Et puis en 2008, la crise frappe, elle frappe partout, elle frappe ici. Tous les investissements sont arrêtés, un tiers des emplois sont supprimés, et les forges auraient pu fermer. Ce qui aurait été une perte de compétence, la perte d'un patrimoine et la perte d'un savoir-faire. C'est à ce moment là que votre groupe intervient, Monsieur DUMONT, c'est un groupe familial et qui a en quelques années réussi à créer une grande entreprise, une entreprise de taille intermédiaire comme on le dit, c'est-à-dire une entreprise qui est capable d'être à l'exportation et capable d'investir.

Vous êtes devenu un leader industriel sur vos métiers. et c'est le rachat de Trie-Château qui a

...vous êtes devenu un leader mondial sur vos métiers, et c'est le résultat de nos échanges qui a permis de sauver cette entreprise, celle que je viens de visiter. En quelques années vous avez multiplié le chiffre d'affaires par deux, vous avez aujourd'hui un groupe qui compte 1 200 salariés, 700 en France. Vous êtes présent dans quatre pays, et j'espère encore davantage, la France, l'Allemagne, la Chine, la Pologne et vous exportez 70 % de votre activité. C'est-à-dire que les pièces que l'on voit ici vont partout dans le monde. Mais votre entreprise a besoin d'investir, vous nous l'avez dit, même si elle se développe, même si elle est dynamique, même si elle est sur de nouveaux marchés, elle ne pourra réussir que si elle investit. Et vous avez comme projet 30 millions d'euros d'investissements dans l'ensemble de votre groupe pour les deux prochaines années.

30 millions d'euros, c'est une somme considérable et vous avez pu obtenir un prêt de 10 millions d'euros et c'est pourquoi je suis là. Parce que sans ce prêt, sans cet accompagnement, il aurait été difficile d'aller jusqu'au bout de votre projet d'investissement. Alors quelle leçon peut-on tirer à partir de cette expérience ici de Trie-Château, la Forges, qu'est-ce que nous pouvons tirer comme conclusion pour notre pays ?

La première leçon, c'est que l'industrie a un avenir en France, certains en ont douté et ont pensé qu'il pouvait y avoir un développement économique sans la capacité industrielle. S'il n'y a pas d'industrie, il n'y a pas de vitalité, donc nous devons aussi être respectueux de ce qu'exige l'industrie, de la qualification pour les salariés, de la compétence, c'est-à-dire de l'innovation, de la commercialisation pour exporter et de l'investissement. Pas d'industrie sans investissement, pas d'économie en croissance sans investissement.

La deuxième leçon, c'est que pour préserver l'emploi, pour créer de l'emploi, il faut investir. Là aussi ce n'était pas forcément évident. Beaucoup pensaient, cela ne remonte pas simplement à quelques années, mais à beaucoup plus loin, certains pensaient que l'investissement détruisait l'emploi. Non, l'investissement améliore l'emploi, il peut améliorer les conditions de travail et créer aussi de l'emploi. Parce que lorsqu'une machine s'installe, elle demande qu'il y ait toujours des opérateurs, il n'y a pas de machine qui fonctionne toute seule, et donc la robotisation qui à un moment a été une peur pour beaucoup d'ouvriers, en se disant mais s'il y a des robots, il n'y aura plus de personnel, mais c'est tout le contraire qui peut être démontré. C'est-à-dire que plus il y a de machines, de robots, d'élévation du niveau technologique, plus il y a d'emplois et de meilleurs emplois.

La troisième leçon, c'est que notre économie redémarre, les chiffres qui ont été encore publiés ce matin le confirment. Mais elle redémarre encore lentement, on parle de plus de 1 % de croissance en 2015, mais enfin nous devrions avoir des objectifs encore plus élevés. Et si nous voulons créer des emplois il faut avoir plus de 1 % de croissance. Nous avons également une amélioration des marges des entreprises, c'est-à-dire de leurs résultats, c'est ce que nous avons voulu pour que ces résultats puissent ensuite se traduire soit en embauche, en investissement, soit quand cela est nécessaire en salaire.

Nous avons aussi un signe qui est celui de la reprise de la consommation parce que les prix des carburants ont baissé, l'inflation est basse, même si les prix sont toujours trop élevés pour ceux qui consomment. Cependant et vous l'avez rappelé, toutes ces conditions permettent avec un euro qui est maintenant au niveau du dollar, des taux d'intérêt qui sont très très bas, d'entrevoir une croissance plus élevée, qui doit être encore plus élevée.

Mais la condition pour qu'elle le soit, et que l'on réussisse, que l'on puisse mieux vivre, avoir plus d'emplois, avoir plus de pouvoir d'achat, c'est l'investissement. Alors pour qu'il y ait de l'investissement, il faut qu'il y ait des marchés. Aucune entreprise ne s'équipe si elle n'a pas de commande, donc il faut essayer d'être le plus compétitif possible, pour avoir le plus de marchés. Il faut aussi avoir une consommation qui puisse être dynamique, même si ici je ne crois pas que vos produits soient dans les consommations courantes, même si vous nous avez expliqué que finalement tous vos produits sont dans nos actes quotidiens. Ce qu'on ne voit pas toujours, c'est que pour fabriquer même un objet du quotidien il faut avoir une puissance industrielle.

Alors pour investir, il faut des commandes, de la compétitivité et du financement et c'est ce que disent beaucoup de chefs d'entreprise, ils disent : « on voudrait bien investir, mais comment

accéder aux crédits ? », d'ailleurs il n'y a pas que les entreprises qui se disent cela, aussi les particuliers. Donc nous avons voulu qu'il y ait plus de financement pour les entreprises. C'est le rôle des banques, les banques normalement doivent prêter. Elles prêtent, mais avec des conditions qui ne sont pas toujours faciles.

Alors nous avons créé la Banque publique d'investissement, vous avez bien voulu rappeler son rôle qui est d'accompagner, de stimuler. Cette Banque publique d'investissement, elle peut être la première pour ensuite entraîner les autres banques.

Mais nous avons voulu faire davantage et permettre aux assureurs, et je salue ici leur présence parce que sur l'ensemble des assureurs français et même étrangers qui sont venus pour nous dire qu'ils étaient prêts (ces assureurs) à participer au financement des entreprises.

Alors le prêt par exemple qui est accordé ici, à votre groupe, n'est pas un prêt accordé par une banque mais par le fonds que nous avons créé avec les assurances. Parce que j'ai voulu ouvrir de nouveaux modes de financement pour les entreprises françaises £ et j'ai voulu que l'épargne des Français, c'est-à-dire l'épargne des travailleurs et des retraités puisse être investie dans l'industrie, dans les entreprises £ et que cette finance puisse être finalement la plus utile possible puisque c'est la finance des Français, c'est l'argent des Français, c'est celui qu'ils déposent sur leur compte d'épargne ou sur leur assurance-vie. Que cette épargne-là puisse aller vers l'investissement et, donc, vers l'emploi !

En 2013, nous avons créé ce Fonds et aujourd'hui, cette réforme a permis de collecter 14 milliards d'euros, 14 milliards d'euros dont 8 vont être déjà sur des projets industriels. Je veux encore aller plus loin. Aujourd'hui, les assureurs prêtent de l'argent aux entreprises, 14 milliards d'euros qui ont pu être dégagés. Ce que ces assureurs ont accepté, c'est maintenant de créer un fonds qui ne va pas simplement prêter, mais va apporter du capital, du financement de fonds propres pour les entreprises, leur permettant, à ce moment-là, d'avoir plus de fonds propres pour emprunter davantage et investir davantage, sans que ces entreprises perdent le contrôle de leur activité. C'est très important que l'on ait des groupes familiaux qui puissent assurer la pérennité de l'entreprise et de l'emploi.

Ce Fonds va représenter 500 millions d'euros, un demi-milliard donc, sera directement opérationnel dès le mois prochain. Tout à l'heure, nous allons signer des actes -le Président de la Caisse des Dépôts est également là- qui vont authentifier ce fonds qui sera à la disposition des entreprises.

L'investissement, c'est donc la priorité. Puisque c'est la priorité, puisque nous sommes dans un moment crucial, puisque nous nous interrogeons sur la capacité de notre économie, sa vitalité, son rebond, j'ai demandé au gouvernement de prendre un certain nombre de dispositions dès la semaine prochaine, au Conseil des ministres de mercredi.

Il y aura un mécanisme exceptionnel qui sera créé pour soutenir dès aujourd'hui l'investissement, C'est-à-dire que toutes les entreprises qui décideront d'accélérer leurs projets, d'aller plus vite pour investir se verront accorder un dispositif fiscal qui améliorera leur trésorerie et aussi la rentabilité de l'opération.

Cela sera applicable dès à présent parce qu'il ne faut pas perdre de temps, parce que les entreprises qui m'entendent au-delà de cette salle peuvent se dire : mais si c'est dans 6 mois, je vais donc retarder mon investissement pour avoir le dispositif fiscal, non. Il sera appliqué aussi rapidement qu'il aura été annoncé.

La deuxième décision qui va être prise mercredi prochain, c'est d'augmenter la capacité de prêt notamment ce qu'on appelle les prêts de développement pour les entreprises, des prêts jusqu'à 5 ans de la Banque publique d'investissement. Ces prêts seront portés jusqu'à 8 milliards d'euros pour, justement, permettre aux entreprises, avec les fonds que nous avons dégagés, d'investir encore davantage.

La troisième décision, j'ai parlé de l'épargne, il y a beaucoup d'épargnes qui ne sont pas orientées vers l'industrie. L'épargne qui reste dans les fonds de réserve des Caisses de retraite ou dans d'autres caisses et qui pourrait être parfaitement mise -pas simplement au service des emprunts d'Etat, tant mieux pour l'Etat- mais au service des entreprises, parce que ce sont les entreprises

qui créent les emplois.

Pour ce qui concerne l'Etat et la CAISSE DES DEPOTS, nous ferons en sorte puisque les élus sont ici et qu'ils nous disent à juste raison combien c'est difficile pour investir et combien nous avons besoin d'investissements publics pour faire des routes, pour aménager un certain nombre d'espaces, pour créer des équipements, il y aura des prêts qui vont être mis à disposition, notamment pour favoriser l'avance que certaines collectivités que les collectivités font lorsqu'elles investissent, puisqu'elles paient de la TVA qui ne leur est remboursée que 2 ans après.

La deuxième priorité dans ce moment essentiel est la reprise de la croissance, au-delà de l'investissement, c'est de favoriser le travail. En ce moment-même, le ministre du Travail réunit les partenaires sociaux pour améliorer ce qu'on appelle « les accords de maintien dans l'emploi », c'est-à-dire tout ce qui permet, dans une entreprise qui a une difficulté, de trouver les solutions pour remettre de la compétitivité, de l'investissement, de l'emploi. Ce mécanisme-là sera élargi, facilité, simplifié.

De même en juin prochain, il y aura des mesures pour les TPE, c'est-à-dire les petites entreprises, là où l'embauche se fait, ce sont des entreprises de moins de 10 salariés, moins de 20 salariés qui sont celles quand la reprise est là qui sont prêtes à embaucher mais qui craignent des procédures, la longueur d'un certain nombre de dispositifs, et parfois de devoir se séparer ensuite de leurs salariés qu'ils viennent d'embaucher, nous favoriserons l'emploi dans ces entreprises-là. Si nous voulons donner plus de souplesse et faciliter la vie des entreprises, il ne peut pas être question de créer de la précarité pour les salariés. Les salariés doivent aussi avoir une vision de leur avenir, ils doivent avoir confiance. Je parlais de la confiance des chefs d'entreprise pour investir, il y a la confiance des salariés pour consommer, pour acheter, pour s'équiper. Les salariés doivent avoir une conception longue de leur vie, et ne pas être toujours dans l'inquiétude du lendemain.

C'est la raison pour laquelle, nous avons créé le Compte Formation. Chaque salarié a un compte formation qui est doté à mesure qu'il a de l'ancienneté, pour qu'il puisse (ce salarié, ce travailleur) se former tout au long de la vie. On voit bien qu'il est nécessaire de se former.

Il y a aussi le Compte Pénibilité qui a été créé. Ici, je trouve qu'il aura sans doute à s'appliquer le Compte Pénibilité parce qu'on travaille dans le bruit même si l'on a des choses dans les oreilles, merci de me les avoir fournies, mais enfin je les ai enlevées pour bien entendre ce qu'on va me dire. Ensuite, il faut toujours écouter ce qu'on dit. Il y a du bruit et de la chaleur surtout l'été m'a-t-on dit. Donc pour ces salariés, il faut qu'ils aient aussi la reconnaissance de cette pénibilité, avec des critères très simples. Ici, il n'y a pas besoin de se poser beaucoup de questions, tous ceux qui sont là, ils sont dans la pénibilité. Ils auront un Compte Pénibilité qui va leur permettre d'accumuler du temps, de partir plus tôt la retraite, de se former, de s'organiser comme ils le voudront, et cela s'ajoute au Compte Formation.

Il y a le Compte Epargne Temps aussi pour les RTT £ et il y a le Compte également que l'on peut créer, qui permet lorsqu'on change d'entreprise de garder sa mutuelle -quand on a une mutuelle- mais maintenant la mutuelle va être généralisée.

Avec l'ensemble de ces droits, il y a la possibilité de se constituer ce que j'appelle « un Compte personnel d'activité », ce qu'on a accumulé tout au long de sa vie, que l'on peut utiliser tout au long de sa vie professionnelle, mais à une condition, que l'on puisse garder ce compte lorsque l'on change d'emploi, d'entreprise, de région, cela peut arriver. Donc, cela appartiendra, ce sera le capital des salariés, ce sera à eux et ils en disposeront comme ils le voudront tout au long de leur vie professionnelle. Je pense que c'est une belle perspective, même si elle doit forcément être garantie dans le temps.

Voilà ce que j'étais venu vous dire ici, à Trie-Château, vous dire que c'est important que d'avoir des entreprises comme les vôtres. La France existe dans le monde grâce à vous, lorsque l'on va en Chine ou dans tous les grands pays industriels, il y a forcément une trace de ce que vous faites ici. Cela est vrai, d'ailleurs, pour l'ensemble des entreprises industrielles, c'est une grande fierté de savoir que la France est partout présente grâce à vous.

Ensuite, si l'on veut qu'il y ait de l'emploi, il faut qu'il y ait des entreprises comme les vôtres. Je voulais donc ici soutenir l'effort d'investissement. l'effort de création d'emplois. l'effort

social, économique, culturel, l'effort d'investissement, l'effort de création d'emplois, l'effort d'innovation que vous avez engagé.

J'étais venu lancer un appel, il est tout simple cet appel, c'est celui de la mobilisation. Si nous voulons de la croissance c'est maintenant et si nous voulons de la croissance, c'est de décider, tout de suite, des investissements. L'Etat va prendre ses responsabilités parce que c'est ensemble que l'on doit réussir : les entreprises, les collectivités locales qui sont ici représentées, les salariés, c'est ensemble que l'on peut réussir la croissance dans notre pays, la création d'emplois.

C'est déterminant, c'est déterminant pour la cohésion sociale, pour que l'on puisse vivre ensemble. C'est déterminant pour le destin d'un territoire comme l'Oise, territoire qui a été frappé ces dernières années, ces dernières décennies, par des suppressions d'emplois, qui se pose la question de sa place, de son avenir, de la possibilité de pouvoir y vivre dans la durée. C'est donc déterminant que l'on puisse offrir la confiance. C'est l'investissement qui va créer la confiance et c'est la confiance qui va faire l'investissement.

Merci d'investir et merci de nous donner confiance. A bientôt.